

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

REÇU

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

le 21 NOV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE
ÉLÉON STE MARIE

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : André BERNOS à Jean-Pierre TERUEL
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Patrick MAUNAS à Paule BERGES
Pierre-Félix CAUHAPE à Daniel LACRAMPE
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY
Christophe GUERY à Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE suppléant de Claude LACOUR
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

RAPPORT N° 09-171109-FIN-

BUDGET ANNEXE Service Sictom 2017 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

M. CASABONNE précise que l'harmonisation de la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté du Haut Béarn nécessite l'acquisition de conteneurs individuels pour les communes de la Vallée d'Aspe. Les crédits nécessaires étant insuffisants en section d'investissement sur l'opération 51 « Acquisition de conteneurs », il est proposé la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Opération n° 34 AMENAGEMENT DECHETERIES

21538 -812-34 : « Autres réseaux » : - 25 000 €

Opération n° 51 ACQUISITION DE CONTENEURS

2188-812-51 : « Autres immobilisations corporelles » : + 25 000 €

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **VOTE** les virements de crédits correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.11.17



Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le 21 NOV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE